



1. LES HORS LIMITES

- Ils sont définis par des piquets blancs et/ou des lignes blanches ainsi que le mur et la barrière au trou n° 4. Pas de dégagement sans pénalité du mur/barrière.
- Les filets de protection et ses poteaux le long des trous n° 9, 11, 12, 14, 15. Pas de dégagement sans pénalité des filets/poteaux.
- Le treillis et ses poteaux entourant l'installation de traitement des eaux au trou n° 9, 11 et 12. Pas de dégagement sans pénalité du treillis/poteaux.
- La rive sud du lac au trou n° 10.

2. ZONE ÉCOLOGIQUE

La zone écologique à droite des trous 4 et 8 est une zone écologiquement sensible. Il est interdit d'y pénétrer. Si une balle tombe dans cette zone, ou s'il y a évidence raisonnable qu'elle y soit perdue, le joueur procède selon la Règle 26.1.

3. OBSTRUCTIONS AMOVIBLES

- Les pierres dans les bunkers, R. 24.1.
- Les piquets et les chaînes de délimitation (excepté les piquets blancs).

4. OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES

- Le chalet au départ du trou n° 1. Si vous avez la certitude que votre balle y est perdue sous la construction, une balle de substitution peut être droppée au plus près de l'endroit où elle est entrée, Règle 24-2b.
- Les arbres avec tuteurs.
- Les chemins aménagés. Toutes les autres traces laissées par des véhicules font partie intégrante du parcours.
- Le filet de protection et ses poteaux au départ du trou n° 1.
- Le filet de protection et ses poteaux au green du trou n° 9, droppée dans la dropping-zone (DZ) prévue à cet effet.
- La barrière de protection au green N°17

5. OBSTACLES D'EAU

- Aux trous 7 et 10, toute balle perdue dans l'obstacle d'eau pourra, en plus des possibilités offertes par la Règle 26 être droppée, avec 1 coup de pénalité, dans la dropping-zone (DZ) prévue à cet effet.
- Aux trous n° 12, 15 et 17, toute balle perdue dans l'obstacle d'eau derrière le green sera droppée, avec un coup de pénalité, dans les dropping-zones (DZ) prévues à cet effet.

6. TERRAINS EN CONDITIONS ANORMALES

Aux trous 5 et 6, toute balle reposant sur ou contre une racine, pourra être dégagée selon la règle 25.1

7. INSTRUMENTS OPTIQUES

L'utilisation d'instruments pour mesurer exclusivement les distances est autorisée.



LUTTE CONTRE LE JEU LENT

- Anticipez sur votre jeu et sur vos déplacements.
- Laissez passer obligatoirement dès que vous commencez la recherche d'une balle ou dès que vous avez un trou franc de retard.

ETIQUETTE : RESPECT DU TERRAIN ET DES JOUEURS

- Ratissez les bunkers / Relevez les piches sur les greens / Remettez vos divots, même dans le rough / Ne faites pas de coups d'essai sur les départs / Respectez les consignes données par les commissaires.
- Il est interdit de jouer tant que les joueurs qui vous précédent ne sont pas hors d'atteinte.
- Ne gênez pas un joueur qui s'apprête à jouer.

RISTORANTE PIZZERIA

Le Michelangelo

MENU DU JOUR - SPÉCIALITÉ ITALIENNE

PIZZAS AU FEU DE BOIS

PÂTES FRAÎCHES MAISON

SPAGHETTI ALLE VONGOLE

POISSONS FRAIS (SELON ARRIVAGE)

3963 CRANS-MONTANA - TÉL. 027 481 09 19

	Trous	Hommes		Dames		Hcp	Par	Joueur				
		Blanc	Jaune	Bleu	Rouge							
	1	314	302	292	280	7	4					
	2	147	121	110	105	17	3					
	3	285	285	261	249	9	4					
	4	407	407	387	373	13	5					
	5	441	426	405	391	11	5					
	6	375	355	342	326	5	4					
	7	168	163	124	122	15	3					
	8	401	375	366	332	3	4					
	9	328	316	304	278	1	4					
	Out	2866	2750	2591	2456		36					
	10	126	120	114	79	14	3					
	11	387	372	358	348	4	4					
	12	453	440	409	399	10	5					
	13	317	305	282	269	18	4					
	14	431	418	402	383	8	5					
	15	378	363	346	334	2	4					
	16	175	156	141	135	16	3					
	17	247	232	220	214	12	4					
	18	346	328	306	277	6	4					
	In	2860	2734	2578	2438		36					
	Out	2866	2750	2591	2456		36					
	Tot.	5726	5484	5169	4894		72					

Signature marqueur:

Signature joueur: